

Philip Roche, Ilse Geizendorffer, Harold Levrel et
Virginie Maris, *Valeurs de la bio-diversité et services
écosystémiques. Perspectives interdisciplinaires*

Rémy Petitimbert



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/11630>

DOI : 10.4000/etudesrurales.11630

ISSN : 1777-537X

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2017

Pagination : 160-163

ISBN : 978-2-7132-2699-1

Référence électronique

Rémy Petitimbert, « Philip Roche, Ilse Geizendorffer, Harold Levrel et Virginie Maris, *Valeurs de la bio-diversité et services écosystémiques. Perspectives interdisciplinaires* », *Études rurales* [En ligne], 199 | 2017, mis en ligne le 09 octobre 2017, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/11630> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesrurales.11630>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Philip Roche, Ilse Geijzendorffer, Harold Levrel et Virginie Maris, *Valeurs de la bio-diversité et services écosystémiques. Perspectives interdisciplinaires*

Rémy Petitimbart

RÉFÉRENCE

Philip Roche, Ilse Geijzendorffer, Harold Levrel et Virginie Maris, *Valeurs de la bio-diversité et services écosystémiques. Perspectives interdisciplinaires*. Versailles, Éditions Quae, 2016, 219 p.

- 1 Quelle valeur attribuer à la biodiversité⁵ ainsi qu'aux services que le vivant rend aux communautés humaines ? Comment appréhender la qualité supposée de cette relation Homme/biodiversité ? Et quelles modalités techniques développer pour satisfaire cet objectif ? L'ouvrage coordonné par Philip Roche (écologue), Ilse Geijzendorffer (écologue), Harold Levrel (économiste écologique) et Virginie Maris (philosophe de l'environnement) propose des réponses à ces trois questions qui structurent les débats concernant la valeur de la biodiversité et des services qu'elle rend à l'espèce humaine.
- 2 Le rapport d'évaluation des écosystèmes pour le millénaire, lancée en 2000 par les Nations Unies, distingue quatre types de services écosystémiques⁶, qui sont à la fois le résultat d'une activité des systèmes vivants et les bénéfices que les humains peuvent en tirer quotidiennement. Ces services écosystémiques (SE) interrogent par conséquent la valeur que l'on attribue au vivant, notamment par rapport au développement des sociétés humaines. L'activité politique et économique développe depuis plus d'une vingtaine d'années des modalités d'action visant à gérer le vivant en prenant

notamment en considération la valeur rendue par ces services. Mais ce travail d'évaluation se trouve confronté, outre à d'importantes questions méthodologiques, à une situation de crise de la biodiversité qui vient en compliquer l'appréhension et l'utilisation.

- 3 Dans ce cadre, la lecture de cet ouvrage vient utilement interroger les conditions d'utilisation des notions de biodiversité et de SE. Il est composé de 12 articles, issus d'un séminaire organisé en novembre 2012 sous l'égide de l'Alliance nationale de recherche pour l'environnement (Allenvi) avec le soutien du CNRS, de la FRB (Fondation pour la recherche sur la biodiversité) et d'Irstea (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture).
- 4 Sur le plan méthodologique, il faut souligner l'intérêt d'une approche plurielle. En effet, la géographie, l'économie, l'écologie scientifique, la philosophie, ou l'éthique environnementale dialoguent afin de saisir les différents positionnements théoriques. Les textes offrent ainsi un état des lieux des connaissances scientifiques au sein de chacune de ces disciplines. Ils permettent aussi de rendre compte du cadre cognitif des politiques environnementales internationales et nationales structurant la notion de SE.
- 5 Les valeurs allouées à la biodiversité sont interrogées dans la première partie : comment sont-elles perçues, construites et discutées ? En effet, la biodiversité n'est pas un concept réifié permettant de comprendre ce que sont le vivant et ses interactions avec les humains. Le premier chapitre, coécrit par Virginie Maris, part du principe qu'il n'y a pas une valeur du vivant mais des acceptions plurielles, traduisibles en de multiples langages, et subordonnées au point de vue de l'évaluateur et des critères qu'il va utiliser pour établir son appréciation⁷. L'évolution de la perception de la nature depuis les années 1970 jusqu'à nos jours, objet du chapitre 2, nous rappelle qu'elle dépend avant tout du contexte, des lieux, des individus et des schèmes de pensée. Jean-Michel Salles et ses coauteurs rejoignent, en quelque sorte, cette position en montrant que les SE promeuvent une conception du vivant qui alimente le débat entre approche utilitariste et non utilitariste. Michel Moreau (ch. 4) trouve néanmoins cette distinction peu satisfaisante et préfère insister sur les « besoins humains fondamentaux » qui ancreraient de nouveau l'Homme dans la nature.
- 6 La deuxième partie de l'ouvrage aborde la question de l'organisation sociale des sociétés en fonction de la caractérisation des services que la biodiversité leur fournit. Ainsi, le chapitre 5 d'Anne-Caroline Prévot et d'Ilse Geijzendorffer s'appuie-t-il sur les travaux de l'économiste Amartya Sen pour proposer de faire de la gestion de la biodiversité un enjeu démocratique de justice. Le chapitre suivant interroge la capacité des concepts d'offre et de demande à s'appliquer aux services éco-systémiques.
- 7 Puisque ces derniers ne sont pas, à proprement parler, produits et ne sont pas l'objet de demande propre⁸, les instruments classiques de l'économie ne semblent pas les plus à même de leur attribuer une valeur. Cette forme de critique se retrouve dans le chapitre 7, où les auteurs mettent en garde contre la métaphore de la production écologique des services rendus par les écosystèmes. En effet, si cette image réduit la complexité du vivant à une dimension compréhensible par tous, sa généralisation pourrait laisser penser que la nature est une unité de production industrielle de service. Or, ceci est non seulement erroné mais surtout dangereux pour le devenir de la biodiversité. Le chapitre 8 vient compléter cette réflexion en montrant que les SE ne permettent de caractériser que les éléments de biodiversité fournissant un service de court terme et non les processus de long terme qui sous-tendent cette capacité de fourniture. Les

auteurs encouragent alors la création de travaux en écologie évolutive qui seraient plus à même d'intégrer la dimension temporelle du vivant pour la confronter à l'approche réductrice des SE. Ainsi l'ensemble des contributeurs ouvrent-ils des pistes pour une économie plus à même d'intégrer les rythmes du vivant.

- 8 Enfin la troisième partie de l'ouvrage s'intéresse à la traduction opérationnelle de la notion de services écosystémiques. Les modalités de leur évaluation se contentent bien souvent d'une analyse service par service au détriment des interrelations du vivant (ch. 9). Driss Ezzine de Blas et ses coauteurs proposent d'ailleurs dans le chapitre suivant de mesurer les services rendus par la biodiversité par des critères énergétiques, s'inspirant de la thermodynamique de Nicholas Georgescu-Roegen.
- 9 Dans le chapitre 11, le concept de services écosystémiques est questionné à travers ceux du développement durable ; il en découle la formalisation trois modèles intégrant durabilité, temporalité et gouvernance. Enfin, le dernier texte traite des conditions d'institutionnalisation de ces services tant du point de vue scientifique que politique. Il revient sur les éléments contextuels et économiques ayant concouru à faire des SE un concept-clé des politiques de biodiversité et sur les difficultés de leur mise en œuvre empirique faute de définitions théoriques et normatives stabilisées.
- 10 Si l'analyse d'un cadre axiologique telle qu'elle est proposée, ici, pour les SE permet d'appréhender le fait que les notions sont des construits sociaux, définis et promus par des acteurs pluriels concourant à la définition de politiques publiques⁹, les travaux de sociologie des instruments¹⁰ expliquent que les définitions normatives qui en résultent sont extrêmement contingentes et hétérogènes. Elles sont le fruit de traductions simplificatrices¹¹, versatiles et hétérogènes dépendantes de situations, d'acteurs (hauts fonctionnaires, consultants¹², ...) et de cadrages¹³. Ainsi une interrogation de la place opérationnelle des services écosystémiques dans l'action publique environnementale aurait inscrit la réflexion sur la valeur de la biodiversité dans une dimension politique.
- 11 En effet, questionner des instruments promus par les politiques de biodiversité¹⁴, leurs rapports avec les SE et la valeur qu'ils entérinent dans l'action publique aurait permis de compléter le propos par un regard sur la valorisation du vivant telle qu'elle est traduite et négociée par les acteurs. Cette traduction est issue de luttes définitionnelles¹⁵ qu'il aurait été intéressant de soulever et d'analyser pour comprendre pourquoi et comment la représentation de la biodiversité par les SE tend à s'imposer dans les débats nationaux et internationaux.
- 12 Il n'en reste pas moins qu'avec ces différents textes, les coordinateurs proposent une synthèse pluridisciplinaire riche sur un enjeu déterminant : la valeur accordée par les sociétés humaines au vivant.

NOTES

5. La notion de biodiversité est avant tout une problématisation particulière du vivant évoquant « [...] en même temps que la diversité elle-même, la crise que celle-ci

traverse » souligne Virginie Maris (2010, *Philosophie de la biodiversité. Petite éthique pour une nature en péril*, Paris, Buchet-Chastel : 33).

6. Il s'agit « des services de prélèvement tels que la nourriture, l'eau, le bois de construction, et la fibre ; des services de régulation qui affectent le climat, les inondations, la maladie, les déchets, et la qualité de l'eau ; des services culturels qui procurent des bénéfices récréatifs, esthétiques, et spirituels ; et des services d'auto-entretien tels que la formation des sols, la photosynthèse ». Extrait du *Rapport de synthèse de l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire*, 2005 : 9 (<<http://www.millenniumassessment.org/documents/document.447.aspx.pdf>>).

7. Voir le numéro 195 d'*Études rurales*, « Les mondes des inventaires naturalistes » (2015).

8. Sur la construction de la notion de services écosystémiques, voir Norgaard Richard B., 2010, « Ecosystem services: From Eye-Opening Metaphor to Complexity Blinder », *Ecological Economics* 69 (6) : 1219-1227.

9. Gilbert Claude, Emmanuel Henry et Isabelle Bourdeaux, 2009, « Lire l'action publique au prisme des processus de définition des problèmes » in G. Claude et E. Henry (dir.), *Comment se construisent les problèmes de santé publique*, Paris, La Découverte : 7-33.

10. Lascombes Pierre et Patrick Le Galès (dir.), 2005, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po.

11. Villalba Bruno (dir.), 2009, *Appropriations du développement durable. Émergences, diffusions, traductions*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.

12. Voir le numéro 193 de la revue *Actes de la recherche en sciences sociales*, « Le conseil de l'État, expertise privée et réformes des services publics » (2012).

13. Voir Campana Aurélie, Emmanuel Henry et Rowell Jay (dir.), 2007, *La construction des problèmes publics en Europe. Émergence, formulation et mise en instrument*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.

14. On peut penser notamment à la séquence « Éviter, Réduire, Compenser » consacrée dans la loi de 2016 comme modalité de restauration de l'environnement lors d'opérations d'aménagement (<<http://developpement-durable.sports.gouv.fr/m/ressources/details/lignes-directrices-nationales-sur-la-sequence-eviter-reduire-et-compenser-les-impacts-sur-les-milieus-naturel/230>>).

15. Gilbert Claude *et al.* (dir.), 2009, *Comment se construisent les problèmes de santé publique*, Paris, La Découverte.